REVUE DE PRESSE

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Du 30 janvier au 05 février 2024

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

1. COI et ses projets

1.1 40 ans de la COI : 2024, année culturelle.....2
- La Commission de l'océan Indien fête 40 ans de culture
- 40 ans de la Commission de l'Océan Indien, 2024 décrétée « Année culturelle de la COI ».
- 40 ans de la COI : 2024, année culturelle

1.2 Projet RECOS : Ecosystèmes côtières.....9
- Projet RECOS : Science, bonnes pratiques, mobilité et initiatives de terrain pour renforcer la résilience des populations et des écosystèmes côtiers
- Les axes d'intervention de la COI en 2024
- Échange d'expériences entre écoles de La Réunion et de Madagascar pour la création d'une Aire marine éducative à Toliara

1.3 Sécurité maritime.....14
- Two piracy groups on the prowl in Indian Ocean, warns UKMTO

2. Centres d'Intérêts

2.1 Santé.....16
- Flambée de la dengue : 289 cas enregistrés depuis décembre, dont 130 cas actuellement actifs
- CHOLÉRA AUX COMORES :Deux décès et sept hospitalisations

2.2 Coopération.....17
- Maurice-Seychelles : rencontre Wavel Ramkalawan-Prithvirajsing Roopun
- Seychelles, Malaysia explore potential for agricultural cooperation

2.3 Environnement.....19
- Journée mondiale des zones humides : les Seychelles célèbrent la plantation de mangroves

2.4 Changement climatique.....20
- UniSey leads conference on AI for climate solutions in the built environment

2.5 Tourisme.....21
- TOURISME ET ARTISANAT - Effervescence chez les promoteurs de la destination

La Commission de l'océan Indien fête 40 ans de culture



COOPÉRATION. Pour célébrer son quarantième anniversaire de coopération et de solidarité, la Commission de l'océan Indien *(COI)* a décidé de faire de 2024 une année particulièrement culturelle. Toute l'année, la Commission va ainsi mettre à l'honneur les talents de la région et va accompagner cet anniversaire en proses, en images, en inspirations et en réflexions. *"Il nous a semblé important et utile, pour marquer cet anniversaire, de décréter 2024, année culturelle de la COI"*, a fièrement martelé le secrétaire général de la Commission, le Pr. Vêlayoudom Marimoutou, le 31 janvier dernier, à Port-Louis *(Maurice)*. En adéquation totale avec la mission première de la COI, édictée dans l'Accord de Victoria du 10 janvier 1984, à savoir *"renforcer les liens d'amitié"* entre les peuples. Cette année culturelle de la COI a déjà démarré avec un double lancement : celui d'un concours photo organisé par le projet Gouvernance, paix et stabilité *(GPS)* de la COI sur financement de l'Agence française de développement *(AFD)*. Ce concours, ouvert aux citoyens et résidents des États membres âgés de plus de 18 ans, a pour thématique : "Parce que chaque voix compte / Pour un rôle accru des femmes et des jeunes dans nos sociétés." Le concours vise ainsi à sensibiliser sur les enjeux de gouvernance et d'engagement dans la vie publique à travers la photographie. Une exposition itinérante des photographies sélectionnées sera d'ailleurs organisée à partir du mois de mai 2024.

"D'art et d'esprit"

La COI a surtout noué un partenariat "d'art et d'esprit" pour le numéro 5 de DNT - Do Not Touch. Ce nouveau lancement permet de "mettre en valeur les talents créatifs de la région et signifier notre engagement à promouvoir

les expressions artistiques, la création, la réflexion", a précisé le Pr. Vêlayoudom Marimoutou. Ce sont surtout les activités du projet de développement des industries culturelles et créatives (ICC) de la COI qui tiendront le haut du pavé tout au long de cette année culturelle. Après une année 2023 de préparation, ce projet financé par l'AFD devrait permettre d'accélérer le rythme de ses actions. Au total, la Commission soutiendra les opérateurs culturels de l'indianocéanie grâce à une enveloppe globale de subventions de 1,8 million d'euros jusqu'en 2026.
* Plus d'information sur commissionoceanindien.org

40 ans de la Commission de l'Océan Indien, 2024 décrétée « Année culturelle de la COI ».



Photo téléchargée sur le site web de la COI. Conférence de presse à Port-Louis.

À Port-Louis, capitale de l'île Maurice, le Mercredi 31 Janvier dernier, la Commission de l'Océan indien a lancé, officiellement, son année culturelle qui sera chargée d'activités en renforcement de liens d'amitié entre les îles voisines, mais aussi la célébration de son quarantième anniversaire, lors d'une conférence de presse assistée via visioconférence, hier dans la matinée.

Renforcer les liens d'amitié. En effet, hier, le Secrétaire Général de la COI, le Professeur Vêlayoudom Marimoutou, a fait savoir aux journalistes sur place et ceux rejoignant l'évènement en ligne que 2024 est l'année culturelle de la COI. *« Puisque cela fait quatre décennies que la COI soutient ses Etats membres dans de nombreux secteurs du développement durable, il nous a semblé important et utile, pour marquer nos 40 ans, de décréter 2024, année culturelle de la COI. »* a-t-il indiqué. En réalité, ce décret aura à soutenir les opérateurs culturels issus des Etats membres de la Commission et aussi continuer de travailler avec les partenaires investissant dans le développement de la culture respective de chaque île. A lui d'ajouter, *« la mission première de la COI comme édictée dans l'Accord de Victoria du 10 Janvier 1984, à savoir "renforcer les liens d'amitié" entre nos peuples »*. Composée des Comores, de Madagascar, de l'île Maurice, de l'île de La Réunion, et des Seychelles, cette organisation indianocéanique a, d'ores et déjà, lancé le « Concours photo » par le projet Gouvernance, Paix et Stabilité, GPS, financé par l'AFD, Agence française de développement. Ayant pour thème *« Parce que chaque voix compte, Pour un rôle accru des femmes et des jeunes dans nos sociétés »,* cette compétition de photographie est ouverte à tous les férus de l'objectif dans la région.

Focus sur les industries culturelles et créatives. En plus, cette conférence de presse était aussi l'occasion pour présenter la cinquième Edition de la revue d'art et d'esprit de l'Océan indien, « *DNT-Do Not*

Touch », mettant à l'unisson d'artistes et photographes de diverses catégories des îles. A priori, un des plus grands projets de cette année culturelle sera le mouvement qui se focalisera sur le projet de développement en industries culturelles et créatives, ICC, dans le but de porter une vision plus large de la promotion culturelle et de générer plus d'économie. Quoique, plusieurs actions auront lieu avec un calendrier ayant pour objectif de donner une position de force aux acteurs et initiatives culturels par le biais des subventions aux évènements cultures à savoir les foires, les festivals, etc. De cette vision, la Commission misera sur l'entrepreneuriat culturel féminin dans le tourisme pour contribuer à l'autonomisation économique des femmes et promouvoir l'inclusivité durant la célébration de la journée internationale des droits des femmes. Hormis le deuxième cycle de soutien à la mobilité culturelle « *AléVini* », une plateforme en ligne dénommée « kiltir.org » fera son disponible, en plus de l'appel à écritures pour la 4ème édition du Prix Indianocéanie.

40 ans de la COI : 2024, année culturelle

Renforcer les liens d'amitié entre nos peuples



« Puisque cela fait quatre décennies que la COI soutient ses États membres dans de nombreux secteurs du développement durable, il nous a semblé important et utile, pour marquer nos 40 ans, de décréter 2024, année culturelle de la COI. » C'est en ces termes que le Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI), Pr. Vêlayoudom Marimoutou, a annoncé le calendrier des activités en soutien à la culture en ligne avec « la mission première de la COI comme édictée dans l'Accord de Victoria du 10 janvier 1984, à savoir ''renforcer les liens d'amitié'' entre nos peuples ». C'était lors d'une conférence de presse, le 31 janvier 2024 à Port-Louis (Maurice), avec la participation sur place et en visioconférence d'opérateurs culturels, de partenaires au développement, de représentants des États membres et de médias.

Cette année culturelle de la COI démarre avec un double lancement :
o Le lancement d'un concours photo organisé par le projet Gouvernance, paix et stabilité (GPS) de la COI sur financement de l'Agence française de développement (GPS). Ce concours, ouvert aux citoyens et résidents des États membres âgés de plus de 18 ans, a pour thème : « Parce que chaque voix compte | Pour un rôle accru des femmes et des jeunes dans nos sociétés ». Ce concours vise à sensibilisation sur les enjeux de gouvernance et d'engagement dans la vie publique à travers la photographie. Une exposition itinérante des photographies sélectionnées sera organisée à partir du mois de mai 2024. Trois prix seront décernés avec, à la clé, du matériel photographique d'une valeur allant de 500 euros jusqu'à 1500 euros. Le concours est ouvert jusqu'au 30 mars 2024. Les candidatures devront se faire exclusivement en ligne sur le site de la COI à l'adresse : www.commissionoceanindien.org/concoursphotogps/
o Le lancement du cinquième numéro de DNT — Do Not Touch, « revue d'art et d'esprit de l'océan Indien », réalisé en collaboration avec la COI, le

Hennessy Park Hotel et Précigraph. Pour la COI, ce partenariat avec ArtMedia Production s'est avéré naturel afin de « mettre en valeur les talents créatifs de la région et signifier notre engagement à promouvoir les expressions artistiques, la création, la réflexion », a précisé Pr. Vêlayoudom Marimoutou. Pour la directrice de publication de DNT, Isabelle Motchane-Brun : « Ce partenariat avec la COI est non seulement une marque de confiance et une reconnaissance du travail accompli par l'équipe de DNT depuis 2018, mais surtout une reconnaissance de la valeur artistique et du potentiel créatif des artistes de la région ». DNT est commercialisé dans les librairies des États membres ou en commande auprès de DNT et Pamplemousses éditions.

Ce sont surtout les activités du projet de développement des industries culturelles et créatives (ICC) de la COI qui tiendront le haut du pavé tout au long de cette « année culturelle de la COI ». Après une année 2023 de préparation et de lancement de premières activités, ce projet de la COI financé par l'AFD accélèrera le rythme de ses actions. De nombreux lancements et démarrages sont prévus (dates indicatives), notamment :

o 20 février : appel à proposition pour soutenir les festivals, foires et évènements culturels avec jusqu'à 7 subventions d'un montant maximal de 10 000 euros aux structures organisant ce type d'évènements dans la région ;

o 08 mars 2024, journée internationale des droits des femmes : démarrage des soutiens à l'entrepreneuriat féminin dans le tourisme pour contribuer à l'autonomisation économique des femmes et promouvoir l'inclusivité. La COI a d'ailleurs réalisé un diagnostic genre dans les ICC ;

o 1er avril : 2e cycle de soutien à la mobilité « AléVini » à destination des opératrices et opérateurs culturels de la région ;

o 15 avril : fonds de soutien pour la production d'œuvres numériques alliant créativité, innovation et accessibilité ;

o 21 mai : cycle d'octroi de bourses pour des formations certifiantes, notamment des masters, afin de professionnaliser le secteur culturel et créatif ;

o 1er juin : soutien aux entrepreneurs culturels en partenariat avec des structures d'encadrement qui pourront apporter des subventions émanant de la COI aux entrepreneurs ;

o 12 juillet : fonds de soutien à la co-création amplifier la dynamique régionale de création, de circulation et d'expressions artistiques. Il est prévu de soutenir jusqu'à 6 projets de co-création cette année par des subventions maximales de 20 000 € par projet.

Au total, la COI soutiendra les opérateurs culturels de l'Indianocéanie grâce à une enveloppe globale de subventions de 1,8 million d'euros jusqu'en 2026.

En outre, une plateforme des ICC, kiltir.org, est en cours de conception et sera prochainement lancée. Cette plateforme participative rassemblera des ressources thématiques, un annuaire, des opportunités, des actualités, entre autres. D'autres activités thématiques (e-sport ; patrimoine ; diversité

culturelle ; plaidoyer) et des formations (muséographie ; management culturel ; droit d'auteur) seront organisées cette année.
L'année culturelle de la COI sera aussi marquée par la 4e édition du prix Indianocéanie qui a déjà récompensé en 2018 Jean-Pierre Haga Andrianmampandry pour « Le jumeau », Davina Ittoo pour « Misère » en 2019 et Sharon Paul en 2021 pour son premier roman « Le cantique du rasta ». Après une édition spéciale jeunesse remportée par sept collégiennes mauriciennes pour leur nouvelle « Mo, le destin de Kariko » en 2023, il est donc prévu de lancer au cours du premier semestre un nouvel appel à écritures en partenariat avec le Département de La Réunion et le Bureau régional pour l'océan Indien de l'Organisation internationale de la Francophonie. Le prix sera alors décerné en fin d'année pour clôturer l'année culturelle de la COI.

Lire aussi :

- https://lagazettedescomores.com/soci%C3%A9t%C3%A9/les-40-ans-de-la-coi-%C2%AB-2024,-une-ann%C3%A9e-culturelle-%C2%BB-.html
- https://newsmada.com/2024/02/01/40-ans-de-la-coi-2024-une-annee-culturelle-chargee/
- https://www.nation.sc/articles/20947/40-ans-de-la-coi
- https://jeunesse.francophonie.org/opportunites-jeunesse/item/participez-au-concours-photo-du-projet-gps

Projet RECOS : Science, bonnes pratiques, mobilité et initiatives de terrain pour renforcer la résilience des populations et des écosystèmes côtiers



La Commission de l'océan Indien (COI) a organisé le deuxième Comité de pilotage (COPIL) du projet RECOS « Résilience des populations et des écosystèmes côtiers du Sud-Ouest de l'océan Indien ». Après avoir pris connaissance des avancées dans la mise en œuvre des activités en 2023, les représentants des États membres de la COI y ont validé les grands axes d'intervention du projet en 2024. RECOS continuera ainsi de renforcer la coopération scientifique régionale, de faciliter les échanges de bonnes pratiques de gestion intégrée des zones côtières (GIZC) entre les pays membres et de soutenir les initiatives de restauration et d'exploitation durable des écosystèmes marins et côtiers. Le projet RECOS est financé par l'Agence française de développement (AFD) et le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM).

Sur l'année 2023, le projet RECOS de la COI a posé les jalons d'activités majeures : ouverture du programme d'échanges d'expériences, lancement de l'appel à projets ou encore la signature de conventions de financement pour deux projets pilotes à Madagascar.

Ainsi, 11 acteurs des Comores, Madagascar, Maurice et Seychelles ont effectué 3 visites de terrain dans la région et pu échanger autour de la gestion de l'érosion côtière par les systèmes d'information géographique, la restauration des zones côtières et humides ainsi que la mise en place de réserves temporaires de poulpes. 127 dossiers de demande de financement d'initiatives nationales ou régionales ont été reçus à la suite de l'appel à projets témoignant de l'enthousiasme suscité par ce dispositif d'appui et de la variété des initiatives en faveur de la GIZC. Les résultats issus du processus de la première phase de sélection seront prochainement publiés sur le site web et les réseaux sociaux de la COI.

Concernant le volet scientifique de RECOS, trois ateliers régionaux ont permis aux acteurs de la GIZC de :

Renforcer leurs capacités de mise en œuvre du programme éducatif Sandwatch ;

Bénéficier d'une formation à l'outil IMET (Integrated Management Effectiveness Tool) ;
Apprendre de l'expérience seychelloise sur la conservation des mangroves et la surveillance des herbiers marins ;
Renforcer l'accompagnement des différents réseaux d'acteurs régionaux impliqués dans la gestion des aires marines protégées (WIOMPAN), des mangroves (WIOMN) et des herbiers marins (WIOSN).
Par ailleurs, le projet RECOS a alloué deux bourses de recherche doctorale portant respectivement sur « L'efficacité des aires marines protégées dans l'océan Indien occidental (OIO) » et « L'évaluation de l'éducation à l'environnement dans l'OIO ». Une troisième bourse portant sur la thématique de « La conservation et la restauration des mangroves et des herbiers marins de l'OIO » sera prochainement attribuée.
Ces résultats confirment, comme l'a souligné Pr. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la COI, que *« les projets régionaux comme RECOS, financé par l'AFD et le FFEM, sont de nature à assurer des impacts directs et durables sur nos populations parce qu'ils facilitent les échanges d'expériences de bonnes pratiques ; créent, stimulent et consolident des réseaux de scientifiques et d'acteurs de terrain ; renforcent, amplifient ou accélèrent des projets locaux de résilience et de gestion intégrée ; ou encore développent des synergies avec d'autres initiatives ».*
Les actions entreprises en 2023 sont appelées à s'amplifier en 2024. Le plan de travail validé par le COPIL prévoit notamment :
Le renforcement du suivi et de la gestion des écosystèmes côtiers et d'échanges d'expériences par la mise en œuvre et partage d'approches GIZC dans la région OIO ;
Le renforcement de la coopération scientifique régionale sur la restauration des écosystèmes côtiers, production de connaissance et suivi scientifique des projets de terrain.
Pour sa part, Mathieu Thenaisie, Directeur adjoint de l'Agence française de développement (AFD), a rappelé que *« le projet RECOS consacre le partenariat entre l'AFD, le FFEM et la COI autour de la même considération de la portée à la préservation et la restauration des écosystèmes côtiers, en apportant des solutions concrètes pour faire face à l'un de ses principaux axes de vulnérabilité des îles de l'océan Indien ».* Et d'ajouter que *« RECOS, programme opérationnel devant faire émerger des solutions concrètes (notamment par la méthodologie GIZC), doit aussi pouvoir être appréhendé et utilisé par chacun des pays membres comme un outil utile pour porter la voix des États-membres dans les instances de discussion et de décision internationale. »*

COOPERATION REGIONALE | Projet RECOS

Les axes d'intervention de la COI en 2024

La Commission de l'océan Indien (COI) a organisé le deuxième Comité de pilotage (COPIL) du projet RECOS *Résilience des populations et des écosystèmes côtiers du Sud-Ouest de l'océan Indien*. Après avoir pris connaissance des avancées dans la mise en œuvre des activités en 2023, les représentants des États membres de la COI ont validé les grands axes d'intervention du projet en 2024.

RECOS continuera ainsi de renforcer la coopération scientifique régionale, de faciliter les échanges de bonnes pratiques de gestion intégrée des zones côtières (GIZC) entre les pays membres et de soutenir les initiatives de restauration et d'exploitation durable des écosystèmes marins et côtiers. Le projet RECOS est financé par l'Agence française de Développement (AFD) et le Fonds français pour l'Environnement mondial (FFEM).

Sur l'année 2023, le projet RECOS de la COI a posé les jalons d'activités majeures : ouverture du programme d'échanges d'expériences, lancement de l'appel à projets ou encore la signature de conventions de financement pour deux projets pilotes à Madagascar.

Ainsi, onze acteurs des Comores, Madagascar, Maurice et Seychelles ont effectué trois visites de terrain dans la région et ont échangé sur la gestion de l'érosion côtière par les systèmes d'information géographique, la restauration des zones côtières et humides ainsi que la mise en place de réserves temporaires de poulpes.

127 dossiers de demande de financement d'initiatives nationales ou régionales ont été reçus à la suite de l'appel à projets, témoignant de l'enthousiasme suscité par ce dispositif d'appui et de la variété des initiatives en faveur de la GIZC.

Les résultats issus du processus de la première phase de sélection seront prochainement publiés sur le site web et les réseaux sociaux de la COI. Concernant le volet scientifique de RECOS, trois ateliers régionaux ont permis aux acteurs de la GIZC de renforcer leurs capacités de mise en œuvre du bénéficier d'une formation à l'outil IMET (*Integrated Management Effectiveness Tool*) ; d'apprendre de l'expérience seychelloise sur la conservation des *Mangroves* et la surveillance des herbiers marins ; de renforcer l'accompagnement des différents réseaux d'acteurs régionaux impliqués dans la gestion des aires marines protégées (WIOMPAN), des *Mangroves* (WIOMN) et des herbiers marins (WIOSN).

Par ailleurs, le projet RECOS a alloué deux bourses de recherche doctorale portant respectivement sur *L'efficacité des aires marines protégées dans l'océan Indien occidental (OIO)* et *L'évaluation de l'éducation à l'environnement dans l'OIO*. Une troisième bourse portant sur la thématique de *La conservation et la restauration des mangroves et des herbiers marins de l'OIO* sera prochainement attribuée.

Ces résultats confirment, comme l'a souligné Vêlayoudom Marimoutou, secrétaire général de la COI, que « *les projets régionaux comme RECOS, financé par l'AFD et le FFEM, sont de nature à assurer des impacts directs et durables sur nos populations parce qu'ils facilitent les échanges d'expériences de bonnes pratiques ; créent, stimulent et consolident des réseaux de scientifiques et d'acteurs de terrain ; renforcent, amplifient ou accélèrent des projets locaux de résilience et de gestion intégrée ; ou encore développent des synergies avec d'autres initiatives* ». Les actions entreprises en 2023 sont appelées à s'amplifier en 2024

Pour sa part, Mathieu Thenaisie, directeur adjoint de l'Agence française de Développement (AFD), a rappelé que « *le projet RECOS consacre le partenariat entre l'AFD, le FFEM et la COI autour de la même considération de la portée à la préservation et la restauration des écosystèmes côtiers, en apportant des solutions concrètes pour faire face à l'un de ses principaux axes de vulnérabilité des îles de l'océan Indien* ».

Il ajoute que « *RECOS, programme opérationnel devant faire émerger des solutions concrètes (notamment par la méthodologie GIZC), doit aussi pouvoir être appréhendé et utilisé par chacun des pays membres comme un outil utile pour porter la voix des États-membres*



Échange d'expériences entre écoles de La Réunion et de Madagascar pour la création d'une Aire marine éducative à Toliara

Visite d'élèves d'une école de Madagascar à Saint-Leu

Dix élèves de l'école des Salines, accompagnés d'encadreurs de l'école des Salines et d'experts de l'Institut Halieutique des Sciences Marines (IHSM), seront à La Réunion du 4 au 10 février pour apprendre le fonctionnement d'une Aire marine éducative et ainsi développer un projet similaire, incluant un volet de sensibilisation à l'environnement, à Toliara en collaboration avec le projet AQUAMARINE coordonné par Mme Georgeta Stoïca de l'Université de La Réunion. Cet échange est soutenu par le projet « Résilience des populations et des écosystèmes côtiers du Sud-Ouest de l'océan Indien » (RECOS) de la Commission de l'océan Indien.

Cet échange entre deux écoles de La Réunion et de Madagascar vise la création d'une Aire marine éducative (AME) à l'école des Salines, Toliara, Madagascar, en collaboration avec le projet AQUAMARINE coordonné par Mme Georgeta Stoïca (CUFR Mayotte/Université de La Réunion). L'école des Salines est gérée et administrée par l'ONG Bel avenir.
Il s'agit donc pour les élèves malgaches et leurs accompagnateurs, dont le directeur de l'ONG Bel avenir, de découvrir le dispositif de l'AME à travers le projet de Saint-Leu, en vue de le répliquer et de développer à Toliara des activités de sensibilisation à l'environnement. L'idée est, finalement, de pouvoir mettre en place une AME à l'école des Salines de Toliara en bénéficiant de l'expérience réussie de l'AME de Saint Leu à partir d'un jumelage des classes concernées.

Projet RECOS

Depuis fin 2021, la Commission de l'océan Indien (COI) met en œuvre le projet de « Résilience des populations et des écosystèmes côtiers du Sud-Ouest de l'océan Indien » (RECOS). Financé par l'Agence française de développement (AFD) et le Fonds français pour l'environnement (FFEM), RECOS a pour objectif de renforcer la résilience des populations littorales

face aux effets du changement climatique en restaurant les services rendus par les écosystèmes côtiers.
Dans le cadre de son programme d'échanges d'expériences, le projet RECOS appuie le déplacement d'acteurs de Gestion intégrée des zones côtières (GIZC) au sein des États membres de la COI (Union des Comores, France/Réunion, Madagascar, Maurice, Seychelles) pour faciliter la diffusion de bonnes pratiques de résilience côtière. Le projet RECOS facilite donc un échange d'expériences entre l'école des Salines de Toliara (Madagascar) et l'école de Saint-Leu (La Réunion). L'objectif est de s'inspirer du projet réussi d'aire marine éducative (AME) de l'école de Saint-Leu pour en créer une à Tuléar.

10 élèves, 3 accompagnateurs et 7 experts scientifiques

Cet échange verra la participation de :
o 10 élèves et 3 accompagnateurs de l'école des Salines de Tuléar
o 7 experts scientifiques (IH. SM Tuléar, Université d'Antsiranana, ENS Antananarivo, CUFR/Université de La Réunion) qui viendront aussi découvrir les activités mises en place dans le cadre de l'AME de Saint Leu. Ils se familiariseront avec l'organisation des séances d'enseignement-apprentissage et le volet organisationnel qu'il faut anticiper pour que l'AME puisse fonctionner (par exemple, démarchage et collaboration avec les partenaires, autorisations de sortie, respect des programmes, etc.).

Lire aussi :

- **https://www.nation.sc/articles/20882/projet-recos-**
- https://www.memento.fr/article_25-01-2024-projet-recos-science-bonnes-pratiques-mobilite-et-initiatives-de-terrain-pour-renforcer-la-resilience-des-populations-et-des-ecosystemes-cotiers?fbclid=IwAR1sdHBQNUYFMJC3erg1Z3w4wYk9Lq4pBPuBc9_qbko43-iONorZ-KY0qgw
- https://m.facebook.com/story.php?story_fbid=pfbid0Aj3MJAAAg2XpbFEee9XJFqrJAPGWbvYVapuKWa8f8jWcNZoUVNaCMhDo6d1kdpTWl&id=61554808688056&sfnsn=mo&mibextid=N7zx4Q

Two piracy groups on the prowl in Indian Ocean, warns UKMTO

New guidance comes as attacks and suspicious approaches of merchant vessels and fishing boats multiply



UK authorities have identified two distinct pirate groups operating in the open sea of the Indian Ocean.

The first group is active about 600 nautical miles (1,100 km) south-east of the Yemeni island of Socotra, the United Kingdom Maritime Trade Operations (UKMTO) said in an alert on Tuesday.

The second engages even further out at sea, east of the Maldives, around 0.034 north and 61.29 east.

"Both pirate action groups could include a mothership and a number of small craft," the UKMTO added, urging vessels to transit the area with caution and report any suspicious activity.

The advisory comes as calls are on the rise to acknowledge the resurgence of Somali piracy after a lull of seven years and to mobilise resources against it.

As TradeWinds reported on 30 January, the Indian Ocean Commission (IOC) said it wants a United Nations-appointed anti-piracy group to meet and consider how to respond to the recent series of hijacking attempts.

After a UN Security Council mandate on counter-piracy expired in March 2022, experts warned that anti-piracy measures have been on the decline in recent years, opening the door for more attacks.

Conditions for piracy have improved further due to the distraction of naval forces by Houthi attacks on merchant ships associated with Israel and its Western backers.

The two groups described by the UKMTO are likely responsible for three foiled attacks by Somali pirates over the weekend against fishing boats from Iran and Sri Lanka.

All three hijackings were thwarted, leading to the release of 42 seafarers and the capture of 14 Somali pirates.

The Indian Navy announced that the pirates may have stormed the fishing boats to use them as motherships for attacks on larger, commercial vessels.

The fishing boats apart, the IOC said on Tuesday that it has identified six acts of piracy in the Indian Ocean since November. These include the capture of the 41,600-dwt bulker Ruen (built 2016) off Somalia in December, which was the first successful pirate hijacking since 2012.
Houthi fighters separately hijacked the 5,100-ceu car carrier Galaxy Leader (built 2002) in the Red Sea on 19 November.(Copyright)

Lire aussi :

- https://www.tradewindsnews.com/insurance/emergency-un-anti-piracy-meeting-called-for-by-indian-ocean-commission/2-1-1590565
- https://www.statehouse.gov.sc/news/6069/president-ramkalawan-congratulates-sdf-special-forces-and-coast-guards-on-the-sucessful-interception-of-hijacked-sri-lankan-vessel
- Spiral of Somali piracy attacks 'highly likely', says safety think tank | TradeWinds (tradewindsnews.com)

Flambée de la dengue : 289 cas enregistrés depuis décembre, dont 130 cas actuellement actifs



Port-Louis et ses environs font face à une situation alarmante avec la prolifération rapide des cas de dengue. Les facteurs climatiques tels que les fortes averses et la chaleur intense ont créé un terrain propice à la multiplication des moustiques, contribuant ainsi à une augmentation significative des cas de cette maladie redoutée. Depuis décembre dernier, 289 cas ont été enregistrés, dont 130 cas actifs au 1er février, signalant une situation préoccupante.

Si la région de Port-Louis est la plus touchée, des foyers de la maladie ont également été identifiés dans plusieurs régions du nord et des basses Plaines-Wilhems, dont Beau-Bassin, Mare-Gravier, Quatre-Bornes, de même qu'à Bambous, Tamarin, Rivière-Noire, Rose-Belle et Valetta. Outre les déchets qui favorisent la reproduction de moustiques, les terrains abandonnés et les récentes averses y ont aussi contribué.

Face à cette situation alarmante, le ministère de la Santé a déployé un nouveau protocole appelé Domiciliary Medical Visit (DMV). Ce protocole vise à soulager les services hospitaliers tout en assurant un suivi médical adéquat aux patients. Après une courte période d'hospitalisation, les patients recevront leur suivi médical à domicile, garantissant ainsi suffisamment de lits pour les autres malades.

Responsabilité collective

Dans ce contexte, les autorités lancent un appel pressant à la responsabilité de chacun pour endiguer la propagation de l'épidémie. Les Mauriciens sont exhortés à utiliser des produits répulsifs, à porter des vêtements protecteurs et à éliminer toute source potentielle de reproduction de moustiques. Ainsi, les habitants sont conseillés de prendre des mesures proactives telles que l'évacuation des eaux stagnantes, le nettoyage des conduits d'eau et des gouttières, la couverture adéquate des réservoirs d'eau, l'élimination d'objets pouvant retenir de l'eau en extérieur, le changement fréquent de l'eau dans les vases à fleurs et l'entretien des terrains en friche. **Suite de l'article**

Lire aussi :
CHOLÉRA AUX COMORES : Deux décès et sept hospitalisations

Maurice-Seychelles : rencontre Wavel Ramkalawan-Prithvirajsing Roopun

Le président de la République de Maurice a salué le rôle des Seychelles lors de la COP 28 et à la Commission climatique des États insulaires d'Afrique.



Le président des Seychelles, Wavel Ramkakawan, invité d'honneur aux activités marquant la commémoration du 189e anniversaire de l'Abolition de l'Esclavage, a eu une rencontre avec le président de la République de Maurice, Prithivirajsingh Roopun. C'était à la State House, Réduit, le 31 janvier. Il était accompagné du Premier ministre adjoint, ministre du Logement et de l'Aménagement du territoire, ministre du Tourisme, Steven Obeegadoo.

Au cours de la réunion, le Président Roopun a remercié le président des Seychelles d'avoir accepté l'invitation de Maurice en marge de la commémoration du 189e anniversaire de l'Abolition de l'Esclavage à Maurice. Il a, également, observé que les deux pays partagent les mêmes enjeux par rapport aux changements climatiques.

Le président de la République de Maurice a salué le rôle des Seychelles lors de la COP 28 et à la Commission climatique des États insulaires d'Afrique.

Le président des Seychelles, actuellement en visite officielle de quatre jours à Maurice, a eu des pourparlers avec le Premier ministre mauricien, Pravind Kumar Jugnauth, à Port-Louis. Il a participé à la cérémonie de dépôt de gerbes au Monument international de la Route de l'Esclave ainsi qu'à un programme culturel à la plage publique du Morne. Ces activités, entre autres, seront organisées par le ministère des Arts et du Patrimoine culturel en collaboration avec le Morne Heritage Trust Fund, le Fonds national du patrimoine et le Centre Nelson Mandela pour la culture africaine.

Il faut dire que la commémoration du 189ème anniversaire de l'Abolition de l'Esclavage à Maurice coïncide avec le 30ème anniversaire des Routes des peuples esclaves de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et la fin de la Décennie des Nations Unies pour les personnes d'ascendance africaine 2015-2024.

Seychelles, Malaysia explore potential for agricultural cooperation



The meeting progress (Photo: Patrick Joubert)

Seychelles and Malaysia look to further intensify cooperation for the development of the agricultural sector, through the provision of advanced technical help.

Yesterday, the honorary consul of Malaysia to Seychelles, Kabilan Muniandy, and his delegation, held a meeting with Seychelles' principal secretary for agriculture, Keven Nancy, to offer his support to the sector and discuss areas of potential collaboration to achieve food security sustainably.

The meeting was held at the headquarters of the Ministry of Agriculture, Climate Change and Environment, at Kingsgate House, Victoria.

Also present were the principal secretary for youth and sports, Ralph Jean-Louis, the chairman of the board of the Seychelles Institute of Agriculture and Horticulture (SIAH) Jean Alcindor as well as other stakeholders.

Seychelles and Malaysia have a strong bilateral relationship, which has continuously helped to promote cooperation in different governmental sectors locally.

One of the objectives of yesterday's meeting was to identify areas of collaboration with a focus on training of graduates from SIAH, and in-service training for staff of the agriculture department.

It was also discussed the donation of tissue culture and hydroponics equipment and set up of the research station and SIAH by Malaysian experts. **Suite de l'article**

Journée mondiale des zones humides : les Seychelles célèbrent la plantation de mangroves



Joubert a été rejoint par des élèves de l'école primaire de Port Glaud et de l'Académie maritime des Seychelles pour planter davantage de mangroves sur le site de Port Launay. (Nation des Seychelles)

(Seychelles News Agency) - Les Seychelles se joignent au monde dans la célébration mondiale de la Journée mondiale des zones humides célébrée chaque année le 2 février et une étape importante est la célébration des 20 ans de la désignation des zones humides de Port Glaud/Port Launay comme site Ramsar, qui est désignées zones humides d'importance internationale.

A cette occasion, le ministre de l'Agriculture, du Changement climatique et de l'Environnement, Flavien Joubert, a été rejoint par des élèves de l'école primaire de Port Glaud et de l'Académie maritime des Seychelles pour planter davantage de mangroves sur le site de Port Launay.

Les zones humides côtières de Port Launay, situées dans le district ouest de Port Glaud à Mahé, sont l'une des meilleures zones humides de mangrove de Mahé, abritant les sept espèces de mangroves des Seychelles.

La zone humide a été la première zone des Seychelles à être désignée comme zone d'importance internationale au titre de la Convention de Ramsar. Deux autres zones, les zones humides de Mare au Cochon dans les collines du sud de Mahé, l'île principale, et l'atoll d'Aldabra sont également reconnues au titre de la convention signée en 1971.

Dans son message pour l'occasion, Joubert a déclaré : « Beaucoup de choses se sont passées aux Seychelles grâce aux actions rigoureuses menées par divers acteurs pour soutenir le gouvernement dans la promotion de la durabilité dans l'utilisation des écosystèmes des zones humides. Le thème déclaré cette année par la Convention de Ramsar est « Zones humides et bien-être humain ». ", qui dénote l'interaction entre les populations et les zones humides, plaçant les populations au centre de l'avenir des zones humides à l'échelle mondiale."

Le Constance Ephelia Resort a organisé au fil des années de nombreuses activités en collaboration avec d'autres organisations et organisations non gouvernementales (ONG) en faveur de la gestion et de la conservation de la zone humide côtière de Port Launday.

Seychelles NATION

UniSey leads conference on AI for climate solutions in the built environment



UniSey vice chancellor Joëlle Perreau presents Dr Mahendra Gooroochurn with a gift (Photo: Sunny Esparon)

Artificial intelligence offers immense potential to enhance energy efficiency, optimise resource allocation and facilitate smarter urban planning. It was in this context that the University of Seychelles in collaboration with Aksaray University of Turkey and the University of Mauritius, yesterday hosted the International Conference on Artificial Intelligence, Computer, Data Sciences, and Application (ACDSA 2024).

The one-day event at the Anse Royale campus, marked a significant step in fostering international academic collaboration.

The primary focus of the conference was to discuss the development of artificial intelligence (AI) predictive models to support climate mitigation and adaptation solutions for the built environment. This initiative underscores the importance of leveraging advanced technology to address pressing global challenges, particularly those related to climate change.

In his opening address, dean of the faculty of Arts and Social Development, Dr Justin Zelime, stated that in the current age of unprecedented technological advancements, the conference served as a powerful nexus for the exchange of cutting-edge ideas and transformative discoveries in the realm of Artificial Intelligence, Computer, Data Sciences, and Application (ACDSA). **Suite de l'article**

TOURISME ET ARTISANAT - Effervescence chez les promoteurs de la destination



La nouvelle année démarre fort pour le secteur du tourisme, des opérateurs du secteur touristique et de l'artisanat sont déjà à l'étranger pour faire la promotion de leurs produits ainsi que de la destination Madagascar.

Agenda chargé. C'est l'effervescence en ce début d'année dans le secteur touristique. Des salons internationaux déjà en vue mais aussi une diversification des produits touristiques. Depuis quelques jours, les opérateurs et promoteurs de la destination s'activent tant à Madagascar qu'à l'étranger.
De Milan en Italie, à Nosy Be, Madagascar, les opérateurs du tourisme sont à pied d'œuvre depuis hier pour la promotion de la destination. En effet, durant le salon international du tourisme (BIT 2024 de Milan), ouvert depuis dimanche dernier, plus de mille trois cent exposants et de projections d'environ quarante trois mille visiteurs sont attendus. «Cet événement prestigieux à l'Allianz MiCo de Milan offre une occasion exceptionnelle de mettre en valeur la richesse et la diversité de la ville de Nosy Be afin d'étendre notre offre touristique à l'international », explique l'Office régional du tourisme de Nosy Be. Jusqu'à mardi prochain, les responsables de l'ORTNB seront alors en opération de charme auprès des clients potentiels. De l'autre côté du globe, ce sont les artisans malgaches qui promeuvent les arts et métiers à la main. **Suite de l'article**